

15.11.2022 – 10:01 Uhr

Comparis met en garde contre une hausse des primes en cours d'année

Communiqué de presse

Comparis s'exprime sur les prévisions d'automne du KOF relatives à l'évolution des dépenses de santé

Comparis met en garde contre une hausse des primes en cours d'année

Dans ses prévisions pour 2021 financées par Comparis, le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) a revu à la baisse l'augmentation des dépenses de santé, passées de 7,3 % à 4,4 %. « Les caisses maladie auraient pu couvrir les coûts du coronavirus avec leurs réserves et ainsi éviter la hausse drastique des primes de 6,6 % pour 2023 si la classe politique n'avait pas contraint à la réduction des réserves à un moment inopportun », commente Felix Schneuwly, expert Assurance maladie chez Comparis. Compte tenu de la rotation de la clientèle causée par le choc des primes, il met en garde contre l'augmentation des primes que différentes petites et moyennes caisses maladie pourraient appliquer en cours d'année.

Zurich, le 15 novembre 2022 – Le centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'École Polytechnique Fédérale de Zurich (EPFZ) a fortement revu à la baisse ses prévisions d'augmentation des dépenses de santé pour 2021. Cette année-là, il l'estimait à 7,3 % dans ses prévisions relatives à l'évolution des dépenses de santé en Suisse, financées par le comparateur en ligne comparis.ch, un chiffre réévalué à 4,4 % dans la dernière édition en date de ces prévisions publiée aujourd'hui.

Pour l'année en cours, le KOF prévoit même un ralentissement de la croissance à 2,9 %. Le taux de croissance devrait ensuite atteindre 3,6 % en 2023 et 3,1 % en 2024. Le Centre de recherche prévoit des dépenses de santé de 86,9 milliards de francs pour 2021, 89,5 milliards pour 2022, 92,7 milliards pour 2023 et 95,6 milliards pour 2024.

L'augmentation des primes dépasse largement celle des coûts

Pour Felix Schneuwly, expert Santé chez Comparis, les prévisions du KOF, revues nettement à la baisse par rapport aux chiffres de l'an dernier, doivent être prises avec des pincettes. « Compte tenu de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, de l'inflation et des revendications politiques pour une plus grande sécurité de l'approvisionnement, les prévisions pourraient finalement s'avérer trop optimistes », prévient-il. Néanmoins, la croissance des coûts de la santé pourrait en réalité être nettement inférieure à l'augmentation actuelle des primes de l'assurance de base, laquelle se chiffre en moyenne à 6,6 % pour 2023.

« C'est un fait, l'augmentation des dépenses de santé ralentit. Les caisses maladie auraient pu couvrir les coûts du coronavirus avec leurs réserves et ainsi éviter la hausse drastique des primes de 6,6 % pour 2023 si la classe politique n'avait pas contraint à la réduction des réserves à un moment inopportun », commente-t-il.

Réduction trop rapide et trop importante des réserves

Selon F. Schneuwly, il s'est produit exactement ce contre quoi Comparis avait mis en garde il y a un an : « Plusieurs caisses ont réduit leurs réserves trop rapidement et trop massivement. » Comme lors de la dernière grande réduction des réserves qui a eu lieu dans les années 2010, ces mesures s'accompagnent de baisses des cours sur les marchés financiers qui limitent drastiquement la marge de manœuvre disponible pour l'application de primes basses.

En effet, l'an dernier, le Conseil fédéral a accru la pression sur les assureurs par voie de révision d'ordonnance pour qu'ils puisent dans leurs réserves. « Lors de l'approbation des primes, de nombreuses caisses ont cédé à la pression de l'OFSP et ont réduit leurs réserves de manière excessive en fixant des primes bien inférieures aux coûts », assure F. Schneuwly.

Compte tenu de la nervosité qui persiste sur les marchés boursiers et des restructurations parfois massives de la base de clientèle de diverses petites et moyennes caisses maladie, F. Schneuwly souligne le risque d'une hausse des primes en cours d'année 2023. « Lorsqu'un assureur enregistre un grand nombre de nouvelles adhésions, sa situation au regard de ses réserves se détériore brusquement. Une conséquence qui pourrait inciter l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), en tant qu'autorité de surveillance, à contraindre certains assureurs à augmenter leurs tarifs avant la prochaine mise à jour ordinaire des primes », prévient l'expert Comparis.

Comparis demande la fin de l'approbation des primes par l'OFSP

Pour F. Schneuwly, la concurrence entre les assureurs maladie fonctionne. Par conséquent, aucun assureur ne peut se permettre d'appliquer des primes trop élevées. « Or, les interventions politiques dans les réserves des caisses maladie ont jusqu'à présent toujours provoqué un choc des primes qui, à son tour, a toujours entraîné une forte rotation de la clientèle dans l'assurance maladie », explique l'expert. Selon lui, chaque caisse devant constituer des réserves pour sa nouvelle clientèle, une forte augmentation de cette dernière pourrait mettre en péril la solvabilité des caisses concernées.

« Cependant, protéger certaines caisses de la faillite ne relève pas des tâches de l'OFSP. Les personnes assurées peuvent changer de caisse maladie en cas de faillite. Et les créanciers seraient indemnisés par le fonds d'insolvabilité des assureurs maladie », explique F. Schneuwly.

Il demande donc la fin de l'approbation des primes par l'OFSP : « La communication par les caisses maladie de leurs primes de

l'année suivante suffit. Une approbation des primes n'est pas nécessaire. »

Le comparateur sur Internet comparis.ch finance les prévisions du KOF relatives aux dépenses de santé. L'Office fédéral de la statistique ne publiant les dépenses de santé qu'avec un décalage de deux ans, les prévisions du KOF sont particulièrement utiles, notamment pour estimer l'évolution des primes maladie.

Lien vers les prévisions du KOF : <https://kof.ethz.ch/fr/previsions-indicateurs/previsions/previsions-sante.html>

Pour plus d'informations :

Felix Schneuwly
Expert Assurance maladie
Téléphone : 079 600 19 12
E-Mail : media@comparis.ch
comparis.ch

À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. Fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler, l'entreprise compte aujourd'hui plus de 200 collaboratrices et collaborateurs.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100898633> abgerufen werden.